



L'essentiel & plus encore

# MSA Lorraine

Bulletin d'information trimestriel n° 3-2021 • JUILLET 2021

## Sommaire

- **Evénement**  
La filière bois à l'honneur à la fête du bois page 1
- **Prévention**  
Risques professionnels liés aux ciments : comment se protéger ? page 2
- **Actualité**  
APJ : le projet « Tranches de vie » récompensé par la MSA page 2
- **Action sociale**  
Les élus réunis pour valider le plan d'action 2021-2025 page 3
- **Services en ligne**  
Télécharger son attestation de vaccination page 3  
La demande de retraite de réversion simplifiée page 3  
Déclarez vos revenus professionnels depuis Mon espace privé page 3
- **Famille**  
Congé de paternité et d'accueil de l'enfant : du changement ! page 4
- **Prévention santé**  
Ecrans : un jeu d'enfant ? page 4  
Le Parcours Santé des Aidants : prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre page 4

## Evénement

### La filière bois à l'honneur à la fête du bois !



**Organisée par l'association « Les Gueules de Bois » les 10 et 11 juillet 2021, la fête du bois est un événement qui rassemble de nombreux professionnels de la filière bois. Pendant deux jours, ils présentent leurs métiers aux nombreux curieux qui se déplacent à chaque édition.**

Avec plus de 70 exposants installés sur plus de 2 kilomètres au Lieu-dit « Le Poteau » au Haut-du-Tôt dans les Vosges, la Fête du bois propose une découverte des métiers du bois et de la forêt mais aussi des machines forestières et met en valeur le savoir-faire de nombreux professionnels (sculpteurs, menuisiers, bûcherons, élagueurs...). Pour satisfaire ses visiteurs et valoriser la filière bois, une exposition de matériel et de nombreuses démonstrations et animations ont été organisées au cours du week-end.

La MSA Lorraine et Présence Verte Lorraine-Alsace étaient également présents au cours du week-end. L'équipe Prévention des Risques Professionnels de la MSA Lorraine a sensibilisé les visiteurs sur la protection des travailleurs et la sécurité en forêt. Elle a présenté les dispositifs de lutte et de traitement des chenilles processionnaires du chêne mais aussi les équipements de protections individuels adéquats. Non loin de là, les conseillers Présence Verte Lorraine-Alsace ont présenté leur dispositif de protection individuel pour les travailleurs isolés.

Le 9 juillet, jour de l'inauguration de la fête du bois, un exercice de secours en forêt a

été organisé par la MSA Lorraine et Présence Verte Lorraine-Alsace. L'occasion de démontrer l'efficacité des points de rencontre des secours en forêt et des dispositifs de protection du travailleur isolé.

« Il est indispensable de mettre en place des exercices de secours en forêt. L'organisation et l'intervention des secours sont plus difficiles en milieu rural de par la difficulté du lieu d'intervention et l'accessibilité pour les véhicules. La mise en place de ces exercices permet d'identifier les problèmes qui pourraient survenir durant une intervention. Il est important de renouveler ces exercices d'années en années pour plusieurs raisons : les usagers de la forêt sont très diversifiés, il peut s'agir d'un simple promeneur occasionnel mais également d'un professionnel de la forêt ; les pratiques des secours, les chemins d'accès et le réseau mobile évoluent ; des voiries supplémentaires peuvent se créer mais des chemins peuvent aussi devenir non carrossables. »

Robert Dieudonné, Administrateur MSA Lorraine



**Mémo Santé Enfant**

Avec Mémo Santé Enfant, maintenant tout est là !

- Suivi des soins
- Courbe de croissance
- Vaccins
- Premières fois
- Conseils santé

Notes on corkboard: "Vaccin le 19 novembre", "RDV Médecin Samedi", "Poids à 18 mois 11kg", "La petite souris est passée".

### Mémo Santé Enfant

Adieu les post-It. Finis les rendez-vous manqués et les fausses informations sur Internet. Mémo Santé Enfant est le service en ligne gratuit pour suivre quotidiennement la santé de votre enfant: alertes pour les rendez-vous à ne pas oublier, informations personnalisées, conseils médicaux certifiés. Découvrez-le en vous connectant sur le site de votre MSA dans Mon espace privé.



msa.fr/rubrique santé



Une application mobile "Points secours en forêt" est désormais disponible sur Google Play et l'Apple Store ! Elle regroupe les plus de 20 000 points de rencontre dispersés en France.

## Risques professionnels liés aux ciments : comment se protéger ?

Certains travaux tels que la maçonnerie nécessitent l'utilisation de ciment. Bien que d'origine minérale, ce produit d'usage courant, est pourtant loin d'être anodin. Son caractère irritant et corrosif génère des risques pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

Les ciments peuvent provoquer des maladies liées à leur action corrosive ou allergisante :

- irritations de la peau par le ciment frais pouvant conduire à des brûlures, à un dessèchement, des crevasses et des ulcérations,
- eczéma allergique dû à des impuretés du ciment, cette réaction peut survenir tardivement,
- irritations oculaires en cas de projection de poussières de ciment dans les yeux,
- rhinites provoquées par l'inhalation du ciment sec,
- pathologies broncho-pulmonaires par inhalation de poussières de ciment.

Pour se protéger, il faut éviter le contact du ciment avec la peau, les yeux, la bouche et les voies respiratoires.

Il faut porter :

- des gants,
- des vêtements couvrants,
- des bottes,
- un masque contre les poussières et une visière ou des lunettes de protection.

Mélangé à l'eau et au sable, il change de consistance et devient béton, mais ne perd pas pour autant ses caractéristiques d'agressivité pour la peau. Au contact de la peau, le béton provoque des irritations et des brûlures qui, pour certaines peuvent être graves.

Pour se protéger, il faut éviter tout contact du béton avec la peau, les yeux, la bouche

Il faut porter :

- des gants imperméables,
- des vêtements couvrants,
- des bottes.

Sur l'emballage du produit, des informations précisent :

- la nature du danger,
- les précautions à prendre,
- où consulter la fiche de données de sécurité (FDS).



## APJ : Le projet « Tranches de vie » récompensé par la MSA

*Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans. Le dispositif « Appel à Projets Jeunes » (APJ) vise à récompenser les initiatives menées par les jeunes en milieu rural.*

*Cette année, "Tranches de vie", un nouveau projet porté par des jeunes du Sud Toulinois accompagnés par le CTJEP Nooba\* a été récompensé par la MSA Lorraine.*



Le projet "Tranche de vie" a obtenu une récompense de 1000€ par la MSA Lorraine

### Une expérience littéraire

Le projet Tranches de vie, est une véritable expérience littéraire basée sur de l'écriture engagée pour lutter contre les discriminations en tous genres et les injustices sociales. Après avoir sollicité diverses structures et associations œuvrant contre les discriminations, telles que ATD Quart Monde, Citoyenneté Active Lorraine et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Toulinois, le groupe de jeunes à l'origine du projet Tranches de vie a choisi de proposer une expérience narrative interactive par le biais des témoignages de personnages accessibles sur un site internet : tranchesdevies.com.

Le principe est simple : tout au long de l'histoire du personnage, le lecteur émet des choix. Chaque choix a des répercussions sur le déroulement des événements. En plus d'être original, le projet est collaboratif : toute personne intéressée peut écrire une histoire et l'envoyer au projet "Tranches de vie" via leur site Internet.

### Un projet récompensé par la MSA

Le projet "Tranches de Vie" a obtenu une récompense de 1000€ par la MSA Lorraine. Le samedi 12 juin 2021, à Allain, une manifestation a été organisée par Nooba pour l'inauguration d'un recueil des histoires publiées sur le site Internet tranchesdevies.com ainsi que pour remettre le prix Appel à Projets Jeunes en présence de tous les partenaires qui ont participé au projet et de personnalités poli-

tiques : Dominique Potier, Député ; Patrick Aubry, Vice-président au développement culturel et à la jeunesse de la Communauté de Communes Pays de Colombey et du Sud Toulinois ; Agnès Marchand, Conseillère Départementale ; Bernard Schmitt, Vice-Président MSA Lorraine et Président du CPASS\*\* et Didier Leduc, Directeur de l'Action sociale et de la Vie Mutualiste.

2300€ ont également été attribués au projet par la Caisse Centrale de MSA après avoir obtenu la seconde place au niveau national de l'Appel à Projets Jeunes.

Timothé, Mélina, Jules, Raphaele, Marie-Anaïs et Tom, les six jeunes à l'initiative du projet mais aussi Guillaume Fellous et Audrey Rousseau, animateurs Nooba qui ont activement participé à sa réalisation, sans oublier l'ensemble des camarades qui ont pu contribuer aux témoignages, ont de quoi être fiers pour cette belle initiative !

**Un grand bravo pour ce projet et cette belle expérience narrative !**

*\*Nooba est un Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire qui a pour objectif de dynamiser la politique jeunesse et culturelle sur un territoire*

\*\* CPASS : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale



**Vous souhaitez en savoir plus sur l'APJ ? Vous avez une idée de projet ?**

Contactez-nous au :  
03 83 50 35 06

# Action sanitaire et sociale de la MSA : les élus réunis pour valider le plan d'action 2021-2025

Le 25 juin dernier, les membres du Conseil d'administration de la MSA Lorraine se sont réunis à Dompierre dans les Vosges, pour valider les orientations du plan d'action sociale de la MSA Lorraine.

La validation du nouveau plan d'action sanitaire et sociale (PASS) 2021-2025 intervient après une phase de bilan du plan 2016-2020, réalisée au printemps 2021 auprès de 964 délégués MSA, nouvellement élus ou élus du mandat 2016-2020. Près de 20% des élus se sont exprimés à cette occasion. Les actions et programmes recueillent une très forte adhésion de la part des élus. Plus de 90% souhaitent ainsi maintenir les actions mises en place.

Cette enquête a par ailleurs été l'occasion pour les élus MSA Lorraine de s'exprimer librement. Près de la moitié des répondants se sont saisis des questions ouvertes sur l'adéquation des dispositifs, des actions et les attentes des adhérents et ont fait part de leurs idées pour l'avenir en matière d'action sanitaire et sociale.

## Un PASS 2021-2025 en 9 orientations

Le plan d'action sanitaire et sociale MSA 2021-2025 se décline en 9 orientations en direction des familles, des actifs fragilisés et des personnes âgées. Le Conseil d'administration MSA Lorraine a adopté ces orientations à l'unanimité.

Parmi les idées clés mises en avant par le Conseil d'administration : maintenir et conforter la présence de la MSA sur les territoires, aux côtés des partenaires ; développer les partenariats avec les acteurs locaux, faire connaître les actions ; valoriser le guichet unique ; soutenir et prévenir les difficultés ou encore faire connaître les rôles et missions des travailleurs sociaux.

Le plan d'action 2021-2025 permettra à la MSA de confirmer son rôle essentiel dans l'accompagnement des ressortissants agricoles sur leur territoire de vie.

Les élus MSA Lorraine se sont exprimés sur les nouvelles orientations du PASS 2021-2025 et ont participé à un atelier pour échanger et partager leurs connaissances.



## Famille

### Orientations :

- Accompagner les familles agricoles dans leur parcours de vie
- Contribuer à développer un cadre de vie adapté aux besoins des familles sur les territoires ruraux et/ou fragiles
- Favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux et/ou fragiles

Exemples : séjour Ensemble pour repartir, My Colo, ateliers de l'inclusion, parcours « Je me sépare », chartes, appels à projets « Animation de la vie sociale », accueil du jeune enfant, Appel à Projet Jeunes, concours Pré Vert, séjour Part'âge, aides financières aux vacances, à l'accueil de loisir, à l'accueil collectif, garderie, prime naissance,...



## Personnes âgées

### Orientations :

- Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité sur les territoires ruraux et/ou fragiles

Exemples : ateliers du bien vieillir, chartes des aînés, accompagnement des Marpa, aide à domicile, au maintien du lien social, aide à l'accompagnement des aidants,...



## Actifs fragilisés

### Orientations :

- Accompagner les actifs fragilisés
- Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles en arrêt de travail de plus de 3 mois
- Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement
- Promouvoir l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et accompagnement global des salariés en insertion

Exemples : ateliers de l'inclusion, Séjour Ensemble Pour Repartir, programme Déclic Stop Tabac, cellule pluridisciplinaire de maintien dans l'emploi, forums « Et si on parlait de votre travail, de votre santé ? », cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide, opération « 100000 paniers solidaires », aide au répit, aide au remplacement,...



## Services en ligne

► Rendez-vous sur [lorraine.msa.fr](http://lorraine.msa.fr)

### Télécharger son attestation de vaccination

Le saviez-vous ? Vous pouvez obtenir votre attestation de vaccination depuis *Mon espace privé MSA > Mes attestations > Covid-19 : Télécharger mon attestation de vaccination*. Ce service en ligne est développé par l'Assurance maladie. Il est accessible par France Connect.

### La demande de retraite de réversion simplifiée

Simple, pratique et sécurisé ce service en ligne permet de déposer une seule demande auprès des régimes de retraite, de base et complémentaire, du défunt. Il s'adresse aux adhérents mariés ou divorcés dont le conjoint ou l'ex-conjoint est décédé. Avec ce service, la démarche est entièrement dématérialisée : de la saisie des informations personnelles, au dépôt des justificatifs obligatoires jusqu'au suivi de l'état d'avancement de la demande.

### Déclarez vos revenus professionnels depuis Mon espace privé

Si vous n'avez pas encore déclaré vos revenus professionnels, faites-le au plus tard le 6 août 2021 depuis Mon espace privé.

## Congé de paternité et d'accueil de l'enfant : du changement !

*Au 1er juillet 2021, il est allongé à 25 jours (32 jours en cas de naissances multiples), devient fractionnable et peut être accordé aux salariés et aux non salariés dans les 6 mois après la naissance. Ce congé vous permet de cesser votre activité pour accueillir votre enfant.*

**P**our les exploitants et employeurs de main-d'œuvre agricoles\* 7 jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant obligatoires sont à prendre immédiatement après la naissance de l'enfant.

Dans les 6 mois qui suivent la naissance, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant de 25 jours\*\* (ou 32\*\* en cas de naissances multiples) peut être fractionné en trois périodes d'une durée minimale de 5 jours\*\*. Ces trois périodes incluent les 7 jours obligatoires à prendre immédiatement après la naissance.

Durant l'ensemble de ces jours de congé, les exploitants et employeurs agricoles doivent être remplacés et peuvent ainsi prétendre à l'allocation de remplacement de paternité.

Le remplacement devra en priorité se faire par l'intermédiaire du service de remplacement. A défaut, il est possible d'embaucher directement un salarié pour effectuer le remplacement.

### Pour les salariés agricoles

Une période de congé doit être prise obligatoirement à compter de la naissance de l'enfant pendant 7 jours consécutifs (4 jours calendaires\*\* de congé paternité et d'accueil de l'enfant faisant immédiatement suite aux 3 jours du congé de naissance).

Dans les 6 mois qui suivent la naissance, les salariés disposent d'une autre période de 21 jours calendaires\*\* (portée à 28 jours\*\* en cas de naissances multiples). Cette période

de 21 ou 28 jours\*\* peut être fractionnée en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours.

\*Plus globalement les non-salariés agricoles

\*\*Les jours sont comptés du lundi au dimanche ; jours fériés inclus.



## Prévention Santé

### Ecrans : un jeu d'enfants ? Une nouvelle action proposée par l'ASEPT et la MSA

*Les écrans sont omniprésents. L'utilisation d'Internet et des outils numériques, a considérablement transformé les activités de tous ceux qui y ont accès. Les enfants de tous âges, particulièrement doués pour s'initier à ces nouvelles technologies, se les ont appropriés, d'abord pour le loisir, puis l'apprentissage ou l'éducation.*

Cette évolution, qui apparaît aujourd'hui irréversible, a des effets positifs considérables, en améliorant tout à la fois l'acquisition de connaissances et des savoir-faire, mais aussi en contribuant à la formation de la pensée et à l'insertion sociale des enfants et adolescents.

Néanmoins, il est très vite apparu que l'utilisation, souvent démesurée, de toutes les modalités d'outils numériques, désormais accessibles et que nous avons regroupées sous le dénominateur commun de l'utilisation d'écrans, peut avoir des effets négatifs parfois sérieux.

C'est pourquoi, l'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) et la MSA Lorraine en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, son Contrat Local de Santé, la Commune de Chaumousey et les Foyers Ruraux mettent en place une action de sensibilisation sous la forme d'une conférence intitulée « Ecrans : un jeu d'enfants ? » Le lancement de cette toute nouvelle action est programmé mardi 28 septembre 2021 à

19h30 à Chaumousey, dans les Vosges. La conférence de 2h00, gratuite et ouverte à tous, sera animée par un ergothérapeute, de la Maison Médicale Michelet et sera l'occasion de réfléchir à l'impact des écrans sur le développement des enfants de 0 à 6 ans.

D'autres conférences seront à venir sur les territoires Terres de Lorraine et le Pays du Lunévillois.



**Options pour un usage raisonnable et raisonné des écrans ! Pour plus d'information :**

Tél. : 09 74 19 16 77

Mail : [contact@aseptlorraine.fr](mailto:contact@aseptlorraine.fr)



### Le Parcours Santé des Aidants : prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre

*La MSA Lorraine et ses partenaires Label Vie et l'Ecole de Sophrologie Caycédiennne de Lorraine, proposent un programme à destination des aidants qui accompagnent au quotidien un proche de plus de 55 ans en perte d'autonomie ou en situation de handicap.*

Gratuit, en présentiel, à destination des assurés de tous régimes de sécurité sociale, ce dispositif aide à prévenir le stress spécifique des aidants et particulièrement leur épuisement. Le contexte affectif, les sollicitations et l'attention qu'ils portent aux aidés les amènent souvent à dépasser leurs limites.

Le parcours Santé des Aidants débute par un premier temps d'échanges collectifs sur les risques médicaux spécifiques liés à la situation d'aidant. L'aidant pourra ensuite découvrir la sophrologie caycédiennne par le biais de huit séances animées par un sophrologue et bénéficier d'une consultation médicale spécifique "Santé des Aidants" auprès du médecin traitant avec une prise en charge à 100%.

**Plus d'informations sur : [lorraine.msa.fr](http://lorraine.msa.fr)**